



## **RANDO ECHIRE**

### **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 2 septembre 2010**

L'Assemblée générale de la section « *Rando Echiré* » a eu lieu le jeudi 2 septembre 2010, à la Salle des Fêtes d'Echiré, sous la présidence de Jacky Aubineau, Président, et en présence de Roselyne Roussiassé, Présidente du Comité départemental de randonnée pédestre.

74 adhérents étaient présents.

3 adhérents étaient absents et excusés

Nombre d'adhérents à jour de leur adhésion : **150**

#### **Bilan moral**

##### **Evolution de l'Association (au terme de 17 années d'existence)**

Le nombre d'adhérents augmente de manière conséquente et régulière depuis trois ans : 100 en 2008, 127 en 2009, 150 en 2010.

Cette progression s'explique par la diversification de notre offre.

La répartition homme / femme est de 37% / 63%. Cette tendance est identique à celle des autres clubs de randonnée pédestre.

90% des adhérents se situent dans la tranche d'âge 50 à 70 ans. Au-delà de 70 ans, on constate une certaine stagnation.

Le taux de renouvellement des licences se situe entre 85 et 90%

Le non-renouvellement est largement compensé par les nouvelles adhésions.

##### **Activités 2009-2010**

###### **Randos du dimanche**

La participation est en légère baisse (20 personnes en moyenne). C'est un effet quasi-mécanique de la diversification de notre offre.

En outre, plusieurs sorties n'ont pu être effectuées en raison des intempéries.

###### **Randos du jeudi**

La participation moyenne est importante (30 à 40 personnes).

###### **Randos du mardi**

La participation moyenne est identique à l'an passé (18), alors que nous proposons désormais des sorties hebdomadaires. Le ressenti des participants semble positif.

###### **Séjour dans le Morbihan**

Nombre de participants : 61 personnes

Le bilan financier est très légèrement excédentaire.

Les participants, tout comme les organisateurs, se disent satisfaits.

## **Séjour dans le Verdon**

Inscrits : 29 ; Participants : 25

Sur plusieurs points, le bilan de ce séjour est mitigé.

Le questionnaire « *Enquête de satisfaction* » envoyé plusieurs semaines après le séjour, à l'initiative du seul organisateur, et sans qu'on en connaisse la finalité, a été diversement apprécié.

## **Parcours du cœur**

Notre section a organisé, conjointement avec la Gymnastique volontaire, un *Parcours du cœur*. Cette manifestation a rapporté la somme de 228 €, laquelle a été intégralement reversée à la Fédération française de Cardiologie.

## **Formation**

2 adhérents ont suivi la formation AFPS (premiers secours) : C. Crenn et J. Saint-Martin.

## **Communication et image de l'Association**

### **Site internet**

La section a créé son site internet : [www.randoechire.fr](http://www.randoechire.fr)  
B. Perreau est chargé de la mise à jour et du suivi du site.

### **Nom de la section**

Suite à un litige avec la société Nature et Découvertes, notre section a dû modifier son nom. Elle se nomme désormais Rando Echiré.

### **Logo de la section**

Le logo de la section sur lequel figure son nouveau nom est en cours de création.

### **Vêtements personnalisés**

La confection en a été confiée à l'entreprise Decoux de Parthenay.  
Les adhérents ont pu d'ores et déjà commander des vêtements, après essayage. Les commandes peuvent toujours être passées auprès de Sylvette Juin.

### **Règlement intérieur**

La texte proposé n'a pas été validé. Une nouvelle proposition sera faite lors d'une AG extraordinaire.

## **Bilan financier**

Une copie du compte de résultat est remise à chaque adhérent présent à l'Assemblée générale. Le trésorier note un résultat positif avec des ressources disponibles qui permettent d'aborder sereinement la saison à venir.

## **Tarification 2010-2011**

Une seule licence est proposée incluant une garantie *Responsabilité civile* et une garantie *Accidents corporels*.

Son coût est identique à celui de la saison 2009-2010 : 24,00€ pour la formule individuelle ; 46,00 € pour la formule familiale.

L'abonnement à Passion Rando Magazine est vivement recommandé.

### **Vote des résolutions**

**Bilan moral** : il est adopté à l'unanimité (74)

**Bilan financier** : il est adopté à l'unanimité (74)

**Nom de la section** Rando Echiré : 73 oui

1 abstention

**Règlement intérieur** (sous réserve des modifications demandées par les adhérents)

### **Renouvellement du tiers sortant**

Sont sortants : Gilles Sionnet, Christiane Crenn, Jean Saint-Martin, Jacky Aubineau

Christiane Crenn et Jean Saint-Martin ne se représentent pas

Sont candidats : Jacky Aubineau, Gilles Sionnet, Bernard Augereau, Jean-Pierre Mercier, Joël Mathé

**Vote** : les 5 candidats sont élus à l'unanimité

### **Projets pour la saison 2010-2011**

**Les randonnées** d'une demi-journée et d'une journée sont reconduites selon la même périodicité.

Il est souhaitable d'augmenter le nombre de bénévoles organisateurs et accompagnateurs. Les adhérents intéressés sont invités à contacter Jacky ou Bernard.

### **Belle échappée**

Notre section participe à l'organisation de la Belle échappée du 26 septembre 2010

### **Séjour en Val de Loire**

Bernard Perreau a en charge l'organisation de ce séjour qui aura lieu du 2 au 5 juin 2011. Il est aidé dans cette charge par Joël Guillerit.

A ce jour, 39 personnes sont inscrites.

Les inscriptions seront closes fin septembre 2010.

Une réunion d'information à l'attention des participants sera organisée au mois de mai 2011.

### **Incitation à la formation**

Roselyne Roussiase présente de manière précise et détaillée les différentes formations organisées soit par le Comité départemental, soit par la Fédération, tant à l'attention des accompagnateurs que des randonneurs :

- Formation aux premiers secours
- Formation au balisage incluant une formation à la sécurité
- Formation en tant qu'accompagnateur : module de base ; SA1 ; SA2

Toutes informations sur le contenu, la durée, le financement de ces formations figurent sur le site de la FFRP. Les personnes intéressées peuvent également se rapprocher de Jacky.

R. Roussiase insiste sur l'intérêt que présentent ces formations, tout particulièrement pour les accompagnateurs.

Elle rappelle également que la réglementation relative à l'organisation de séjours et circuits « *Tourisme* » est particulièrement contraignante depuis le 1<sup>o</sup> janvier 2010. Les formations nécessaires pour acquérir les qualifications requises ( Brevet tourisme ...) ne sont pas toutes mises en place et peu de personnes en ont bénéficié. La situation devrait évoluer au cours des prochaines années.

La séance débutée à 20 heures 30 est close à 23 heures.

Le Président

J. AUBINEAU

La Secrétaire adjointe

M-L RAFAITIN